

Embassy of Algeria
to Japan



سفارة الجزائر
باليابان

在日アルジェリア大使館

Communiqué

Chers Compatriotes ;

Il est porté à la connaissance des membres de la communauté nationale au Japon que la souscription en ligne pour l'assurance rapatriement de corps est fonctionnelle à partir du 27 décembre 2011 à travers le site web suivant :
www.saa.dz.

Cette assurance, destinée à garantir aux membres de la communauté établie à l'étranger le rapatriement de corps jusqu'au lieu d'inhumation en Algérie, peut être souscrite soit à titre individuel soit à titre collectif, par le biais des associations. Dans ce dernier cas, des réductions substantielles sont accordées en fonction du nombre d'assurés.

1. Souscription individuelle

Le montant de la prime annuelle est de 25 Euros (l'équivalent de 2.500 Dinars Algériens) par personne.

2.Souscription collective (pour les associations) bénéficient des réductions allant du 5 % jusqu'au 15 % par adhérent selon le nombre des souscriptions .

Toutes les précisions nécessaires notamment en ce qui concerne les conditions et les modalités de souscription peuvent être obtenues en consultant le site de la SAA à l'adresse suivante: **www.saa.dz**.